

Thurneyesen retourna à Bâle en 1661, n'y demeura que peu de temps, revint à Lyon et à Bourg-en-Bresse, et prit la résolution d'épouser une jeune fille de cette dernière ville. Il alla de nouveau à Bâle demander le consentement de ses parents, l'obtint et repartit pour la Bresse, après s'être arrêté à Bienne, en Suisse.

Jean-Jacques Thurneyesen fut marié, le 16 septembre 1662, à l'église réformée de Reshouse, en Bresse, par Jean Marcombes, « ministre de la parole de Dieu » à Pont-de-Veyle, à Marie Armet, fille de Jean Armet, conseiller du roi au siège présidial de Bourg et bailliage de Bresse. Il s'était lié avec cette famille pendant le séjour qu'il avait fait en cette ville en 1658 et en 1659 (1).

L'acte de mariage a été transcrit sur le registre de l'église réformée de Lyon (2).

« Par contrat receu promesses de mariage ont esté faites entre sieur Jean Jaques Turneyesen de Basle en Suisse demeurant à Lyon, fils de sieur André Tourneysen conseiller audit Basle et de damoiselle Anne Schlumperger d'une part, et damoiselle Marie Armet, fille de feu sieur M^e Jean Armet vivant

(1) Jean Armet a écrit, à Bourg, le 6 janvier 1659, sur l'album de Thurneyesen, les lignes suivantes: *Ornatissimo Juveni Domino Joanni Jacobo Turneyesen in perpetuum sui recordationem.*

(2) L'acte n'est pas daté ; il a été transcrit dans le registre de l'église réformée de Lyon entre le 17 septembre 1662 et le mois de janvier 1663. (Archives de la ville de Lyon, GG 719, fo 273 v^o.)